

Image not found or type unknown



Problème de sous-location

Par **vanessa95**, le **27/06/2013 à 18:12**

bonjour,
Je vous expose mon soucis, nous sous louons un appartement qui appartient a une société HLM.
Je voudrais savoir si au bout d'un certain temps nous pouvons prétendre auprès de cette société HLM a être locataire de cet appartement?
Si oui au bout de combien de temps?
Quelles sont les modalités?
merci de votre réponse,